



Yaoundé, le 18 OCT 2022

N° 541/IIA/DG/DE/ASADE/22

Le Directeur Général

A

**SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
04 B.P.: 327 ABIDJAN
CÔTE D'IVOIRE**

Objet : résultats des concours internationaux d'entrée à l'IIA.

Excellence Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le jury des concours internationaux d'entrée à l'Institut International des Assurances (IIA) dans les cycles de Master Professionnel en Assurances (MPA) et Licence Professionnelle en Assurances (LPA) réuni le 12 octobre 2022, a proclamé les résultats suivants pour les candidats de la Côte d'Ivoire.

Cycle LPA – 1^{ère} promotion

Rang	Code	Noms et prénoms
1 ^{er}	L0925	TRAORE CHEICK SIAKA
2 ^{ème}	L0902	KOAME KOSSE DONATIEN
3 ^{ème}	L0881	DIBY BI VANIE CLARQUE ULRICH
4 ^{ème}	L0919	RABBY KOFFI ISRAEL ANGE - RAPHA

Liste d'attente

Rang	Code	Noms et prénoms
1 ^{er}	L0879	DIABY CHEIKNA VADJIGUIBA
2 ^{ème}	L0889	GOAGON ANGE ESPOIR-MAUROIS
3 ^{ème}	L0890	HIE YAGBA BERENGER
4 ^{ème}	L0928	YEBOUET BOSSON EMMANUEL

Cycle MPA – 2^{ème} promotion

Rang	Code	Noms et prénoms
1 ^{er}	M0767	SANOGO SALYA
2 ^{ème}	M0803	YEBOUET BOSSON EMMANUEL
3 ^{ème}	M0746	MAH MADE ATHANASE MACAIRE
4 ^{ème}	M0618	ADJI BAH ARNAUD
5 ^{ème}	M0655	COULIBALY NANLEHE DANIEL
6 ^{ème}	M0650	BROU LOUKOU HERMAN

Liste d'attente

Rang	Code	Noms et prénoms
1 ^{er}	M0698	KABI HENOC-JOSUE
2 ^{ème}	M0786	YAO KONAN SYLVAIN

3 ^{ème}	M0800	YAO NOUMOU HERMAN STANISLAS
4 ^{ème}	M0687	GNANGOIN YOBOUET MARIE CONSTANCE AMENAN
5 ^{ème}	M0695	HORO KAGNEMINDIA JEAN EUDES
6 ^{ème}	M0693	GOUE GUYENON REBECCA LAURE MICHELLE
7 ^{ème}	M0717	KOUA KABLAN SATURNIN

Pour conserver aux concours leur caractère sélectif basé sur le mérite, le jury a tenu à souligner qu'en cas de désistement éventuel sur une liste principale, la place ainsi laissée vacante doit pouvoir profiter au candidat le mieux classé sur la liste d'attente.

La rentrée académique étant fixée au **12 décembre 2022**, je vous saurais infiniment gré des dispositions qu'il vous plaira de faire prendre pour que les lauréats puissent arriver à Yaoundé (République du Cameroun) avant cette date et que vos services compétents nous fassent parvenir dans les meilleurs délais possibles, le dossier complet de chaque candidat déclaré admis comprenant les pièces suivantes :

- 1- Copie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- 2- Copies certifiées conformes des diplômes et références professionnelles obtenus ;
- 3- Certificat de visite médicale datant de moins de trois (3) mois portant la mention, s'il y a lieu, des antécédents médicaux ;
- 4- Extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- 5- Attestation de bourse ou de prise en charge parentale ;
- 6- Quatre (4) photos d'identité 4x4 ;
- 7- Certificat de nationalité.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre, avec mes remerciements anticipés, l'expression de ma dévouée considération.



Odon Bolarinwa KOUPAKI



NB : En ce qui concerne les étudiants non boursiers, le Conseil d'Administration, lors de sa 36^{ème} session ordinaire du 27 juillet 2000 tenue à Lomé, avait recommandé :

Décision N° 10 : Afin de permettre aux étudiants non boursiers de vivre décemment durant leur formation à l'Institut, le Conseil décide de fixer à F CFA 85.000 le montant mensuel minimum du subside des étudiants des prochaines promotions des cycles MPA et LPA non boursiers de leur Etat, montant incluant la participation au loyer de F CFA 25.000.

Pour la mise en œuvre effective de cette décision, le Conseil recommande aux Administrateurs d'exiger desdits étudiants le versement à l'IIA d'au moins dix (10) mois de subside avant leur départ pour Yaoundé. Le reste correspondant à neuf (9) mois doit être versé dès le début de la 2^{ème} année académique.

Le Conseil autorise le Directeur Général à exclure de l'Institut tout étudiant non boursier de son Etat au cas où la 2^{ème} tranche de subside ne serait pas parvenue à l'Institut à la rentrée de la 2^{ème} année académique.